



## N° 120 DECEMBRE 2012

A quelques jours de la fin d'une année 2012 riche en évènements notamment politiques, le Conseil Municipal souhaite à chacune et chacun de vous de passer en famille ou entre amis d'agréables fêtes de fin d'année.

Il vous présente également ses vœux les plus sincères pour 2013 : que cette année nouvelle permette la concrétisation de vos projets et vous apporte avec la santé la possibilité de vivre des moments agréables.

Il souhaite aux responsables des associations de poursuivre, dans le respect dû à chacun, les activités d'animation, de rencontres qui font la vie de la collectivité.

Le pot de fin d'année auquel vous êtes conviés, le 28 décembre prochain, sera l'occasion de passer ensemble un moment convivial.



*Le « pot de fin d'année »  
aura lieu  
Vendredi 28 décembre à 18 h  
A la salle polyvalente*

*Comme chaque année, Fresselinoises et Fresselinois sont invités à venir partager ce moment de convivialité*

# ETAT CIVIL

## Décès :

- Le 5 octobre : M HELIAS Robert, La Chaise Gonnot
- Le 19 octobre : Mme BARBAUD veuve CHATEAUNEUF Juliette, Lascoux

## CONSEIL MUNICIPAL (Principales décisions)

### Séance du 3 août 2012

#### Statuts de la Communauté de Communes du Pays Dunois

Dans le cadre du projet d'extension, envisagé au 1<sup>er</sup> janvier 2013, du périmètre de la structure intercommunale à des communes membres du Syndicat Mixte des 3 Lacs, le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Dunois par adjonction d'une nouvelle compétence: « Etude, aménagement et gestion des équipements touristiques, sportifs et socio-éducatifs qui pourront être aménagés sur les sites de la vallée de la Creuse concernés par la réalisation des barrages de l'Age, de Champsanglard et des Chézelles »

#### Travaux : la commission voirie s'est réunie le 3 août

Plusieurs devis seront demandés au SIERS notamment pour un chemin au village de l'Age, Creusage et busage de fossés au village de la Roche Blond. L'écoulement des eaux au village de Lauzine sera réalisé par les employés communaux.

Le devis pour les travaux d'accès à la piste de l'Orme est accepté.

Une demande de modification de l'assiette d'un chemin rural à Lavaud qui passe devant une habitation a été présentée : le conseil municipal propose une négociation (vente - achat) sur la base de 2 € le m<sup>2</sup> ; l'ensemble des frais occasionnés seront à la charge du demandeur (enquête publique, frais de géomètre et de notaire).

#### Questions diverses :

- Le SIERS propose une convention pour le broyage des déchets verts. Le conseil municipal décide de visiter une commune ayant déjà signé cette convention,
- Conseil d'école du 21 juin : Les effectifs à la rentrée 2012 sont : Villard TPS 12, PS 9, MS 10, Fresselines GS 16, CP 14, CE1 21, CE2 12(soit 63 élèves au total), Maison-Feyne CM1 15, CM2 22.
- Contrôle d'URSSAF : les années 2009, 2010, 2011. Celui-ci fait apparaître deux irrégularités pour un montant global de 341 € sur les trois années.

### Séance du 19 octobre

#### Devis de travaux :

- 1 : Voirie : *Piste de l'Age* : le conseil municipal donne son accord pour le creusage du fossé et la remise en forme du chemin (150 m environ avant le virage) et pour le creusage d'un fossé en 2<sup>ème</sup> partie.

*La Roche Blond* : Creusage et busage du fossé à l'entrée du village sont acceptés

*Point à temps* : une tonne supplémentaire de goudron a été nécessaire pour terminer

l'ensemble de la voirie.

- 2 : matériel : réparation de la benne du camion (travaux de tôlerie). Le devis de 2 427.72 € HT est accepté.

### **Décision modificative :**

- 1° virement de crédit du compte 020 dépenses imprévues au compte 21578 autre matériel et outillage de voirie pour 2000.00 €,
- 2° virement de crédit du compte 6257 réceptions au compte 673 titres annulés sur exercice antérieur pour 700.00 €,
- 3° augmentation de crédit aux comptes 2315 (installation) et 21318 (autres bâtiments publics) pour 0.60 €

### **Rapport cantine 2011/2012 :**

Cantine : le bilan de gestion 2011/2012 fait ressortir un déficit de 9 839.17 €. Le prix du repas est fixé à 3.00 €. Son prix de revient ressort à 5.32 € si on prend en compte l'ensemble des dépenses (achats alimentaires, salaires, frais liés au bâtiment : chauffage, électricité, gaz...)

Garderie : le bilan laisse apparaître une très faible fréquentation. Il en ressort un déficit de gestion de 2 050.25 €. Suite aux modifications d'horaires d'arrivée des cars, le conseil municipal décide de ne pas facturer la garderie scolaire pour l'année scolaire 2012 2013.

### **Tarifs occupation du caveau communal :**

Le conseil municipal décide de réactualiser la délibération en date du 26 février 1980. Les tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

- Gratuit pour les trois premiers mois
- A partir du 91<sup>ème</sup> jour, le prix est fixé à 15 € par trimestre
- Au-delà du 365<sup>ème</sup> jour, le prix est fixé à 30 € par trimestre

Tout trimestre commencé sera payé dans son intégralité. Ce tarif s'applique pour une occupation par un cercueil ou une urne. L'occupation du caveau communal ne pourra être supérieure à deux ans.

### **Modification de l'assiette d'un chemin rural à Lavaud :**

La procédure concerne la vente d'une portion de chemin communal à MM Giraud et Hazelgrove devant leur habitation, et l'acquisition par la commune, en contrepartie, d'une portion de leurs parcelles attenantes pour rétablir la continuité du passage. L'enquête publique s'est déroulée du 18 septembre au 2 octobre 2012. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la réalisation du projet. Le conseil municipal décide de suivre ses conclusions et de poursuivre la procédure

### **Modification des statuts de la communauté de Communes du Pays Dunois :**

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'intégration des communes du Bourg d'Hem, La Celle Dunoise et Colondannes dans la communauté de Communes du Pays Dunois.

### **Participation à la mutuelle des agents :**

La commune participe depuis 2004 à hauteur de 25 % à la mutuelle des agents par un contrat groupe. Depuis le décret N° 2011-1474, il convient de remplacer le pourcentage par un forfait. Le conseil décide de le fixer à hauteur de 13 € mensuel par agent.

### **Questions diverses :**

- Bilan camping : il est à noter une augmentation de la fréquentation des mobiles homes, les redevances tentes, caravanes sont sensiblement égales à celle de l'année dernière. Les recettes s'élèvent à 1728.50 € pour la partie camping et à 6 604.50 € pour la location des mobiles homes.
- Mme Odile Raymond restituera le logement au dessus des écoles au 1<sup>er</sup> décembre 2012.
- Ecoles : Le conseil municipal se prononce majoritairement pour le maintien d'une semaine à 4 jours.
- Une réunion des agents avec les membres du conseil municipal est fixée au jeudi 8 novembre à 17 h.
- Un pot de départ en retraite pour Mme Emery et M Pradeau sera organisé le vendredi 23 novembre à 17 h.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES:**

En application de l'article R5 du Code Electoral, les demandes d'inscription sont recevables pendant toute l'année et jusqu'au lundi 31 décembre 2012 à 17 h au secrétariat de mairie ou sur rendez-vous le samedi matin. Elles sont à déposer à la mairie par les intéressés eux-mêmes. Elles peuvent également être adressées par correspondance ou présentées par procuration.

### **COLIS DES PERSONNES AGEES**

Ce sont 167 personnes âgées de plus de 75 ans qui bénéficieront du colis de fin d'année offert par la commune, en collaboration avec l'association UNRPA pour ses adhérents. Sa distribution sera l'occasion de leur rendre une visite amicale avant Noël.

### **DONS ALIMENTAIRES POUR LA COMMUNE**

La commune remercie M Georges Jayat pour son don de carottes et de pommes de terre. Vos dons seront toujours les bienvenus.

### **AVIS AUX AUTO ENTREPRENEURS :**

Les auto-entrepreneurs déclarés sur le territoire de la commune qui souhaitent se faire connaître voudront bien avertir la mairie avant le 31 décembre prochain (nom, adresse, type d'activité) en vue de la publication du Petit Fresselinois. Ils seront alors intégrés à la liste des artisans et commerçants de Fresselines.

### **RAPPEL : FICELLES TENDUES AU TRAVERS DES CHEMINS ET AU BORD DES ROUTES**

Nous invitons de nouveau les agriculteurs à les retirer dès que leurs bêtes sont passées pour d'une part éviter tout risque d'accident pour piétons et cyclistes, d'autre part pour éviter les dégâts qu'elles provoqueraient au matériel de broyage des haies et des bas-côtés (échauffement et détérioration des roulements) avec des coûts de réparation très élevés

## **VIE DES ASSOCIATIONS**

### **Les manifestations à venir**

- Le samedi 22 décembre : Le Père Noël attendra tous les enfants à partir de 15 h devant la bascule afin de récolter les dernières commandes. Les enfants pourront faire une promenade en calèche accompagnés du Père Noël
- Le 12 janvier : galette des rois organisée par l'UNRPA (à 12 heures)
- Le 3 février : repas « tripes » organisé par la FNACA (à 12 heures)
- Le 10 mars : Assemblée générale de l'UNRPA suivi d'un repas
- Le 16 mars : concours de belote organisé par le comité des fêtes et d'animation (à 20 heures)
- Le 19 mars : cérémonie commémorative du cessez le feu en Algérie. Repas organisé par la FNACA au restaurant
- Le 23 mars : repas de chasse organisé par l'ACCA
- 7 avril : assemblée générale de l'ACCA
- Le 14 avril : thé dansant organisé par l'UNRPA